

Le regard des Français sur l'action sociale – 3^{ème} vague

En 2025, l'Ifop pour l'UNCCAS a interrogé les Français sur leur perception de l'action sociale dans le cadre de la 3^{ème} vague de son baromètre. À l'approche des élections municipales de 2026, cette question revêt une importance particulière, alors que les attentes en matière d'action sociale et de services publics de proximité restent fortes, notamment chez les populations les plus vulnérables.

Les priorités de l'action sociale : une constance sur la santé, des ajustements sur d'autres besoins

Pour la troisième année consécutive, la santé arrive largement en tête des domaines d'action sociale considérés comme prioritaires (88%). Ce chiffre massif et stable par rapport aux années précédentes (88% en 2024, 87% en 2023), illustre l'importance des enjeux sanitaires dans une société marquée par le vieillissement de la population et des crises successives (Covid-19, inflation médicale, tensions hospitalières). L'alimentation (70% en 2025, contre 74% en 2024 et 2023) et le logement (69% en 2025, contre 72% en 2024 et 64% en 2023) apparaissent également comme des priorités, bien que leur importance ait légèrement diminué ces dernières années. La baisse de priorité perçue de l'alimentation, par exemple, peut être mise en parallèle avec une atténuation de la crise du pouvoir d'achat.

Aide d'urgence et transformation sociale : quel rôle pour l'action sociale ?

À l'image de l'année précédente, lorsqu'on interroge les Français sur l'objectif principal de l'action sociale, deux grandes visions s'opposent. D'un côté, une approche d'urgence, qui considère que l'action sociale doit avant tout accompagner les plus fragiles en cas de crise (62%). De l'autre, une vision structurelle, qui met l'accent sur la réduction des inégalités (52%).

Notons que les préférences varient selon l'âge et la situation professionnelle : les jeunes et les chômeurs se révèlent plus enclins à privilégier la réduction des inégalités (60% pour les moins de 35 ans, 61% pour les chômeurs, contre 52% en moyenne), tandis que les retraités et les catégories aisées mettent davantage l'accent sur l'aide d'urgence : 68 % pour les retraités, et 66% pour les catégories aisées, contre 62% en moyenne.

Les cibles prioritaires de l'action sociale

Concernant les publics perçus comme prioritaires de l'action sociale, les personnes vulnérables restent en tête, bien que leur part recule légèrement (39% en 2025, contre 43% en 2024). À l'inverse, la part des Français plaçant les personnes âgées au premier plan progresse (33% en 2025, contre 28% en 2024), signe potentiel d'une prise de conscience du vieillissement de la population et de ses conséquences liées à la dépendance et au financement des retraites. En revanche, les étudiants et jeunes

actifs (12%) restent "peu considérés", malgré les difficultés économiques qu'ils rencontrent.

Le niveau de satisfaction à l'égard de l'action sociale continue d'augmenter

Bien qu'une majorité de Français se déclare encore insatisfaite de l'action sociale en France (53%), le jugement général a néanmoins évolué positivement, avec 47% des répondants la jugeant satisfaisante, soit une hausse de 6 points par rapport à 2024. Les disparités se révèlent plus marquées en fonction du niveau de vie des répondants : 59% des personnes les plus aisées estiment l'action sociale satisfaisante, contre 45% chez les plus pauvres.

Des écarts notables apparaissent également selon les régions. La satisfaction est plus marquée en Pays de la Loire, où elle atteint 57%, soit 10 points au-dessus de la moyenne nationale. Elle est également majoritaire en Île-de-France et en Nouvelle-Aquitaine, où 53 % des habitants la considèrent satisfaisante.

Cependant, l'action sociale demeure une priorité pour la majorité des Français, qui se montrent favorables à plusieurs mesures pour en accroître l'efficacité. En effet, 65% des répondants soutiennent l'idée de renoncer à certains avantages fiscaux pour les entreprises, 64% se disent prêts à sacrifier des projets de développement économique ou commercial, et 58% acceptent une réduction des dépenses publiques dans des domaines comme la culture, l'urbanisme ou les transports publics. En revanche, l'augmentation des impôts locaux et nationaux est largement rejetée, seule une minorité de 18% des Français se montrant favorables à cette mesure pour financer une action sociale renforcée, reflétant une forte résistance à de nouvelles hausses fiscales, en dépit de la demande croissante de réformes sociales.

Secteur public et secteur privé : qui est le mieux placé pour assurer la mise en œuvre de l'action sociale ?

Concernant la perception de l'acteur le mieux placé pour assurer la mise en œuvre de l'action sociale, le secteur public reste majoritairement privilégié dans tous les domaines testés. En matière de santé, 81% des répondants privilégient le service public, contre seulement 19% pour le secteur privé. Cette tendance se confirme dans d'autres secteurs comme la dépendance (72%), la mobilité (67%) et l'énergie (66%), où une majorité des Français considère que l'État est mieux placé pour assurer l'action sociale. En revanche, dans des domaines comme l'alimentation (56%) et l'emploi et la formation (59%), les opinions sont plus partagées, avec une proportion notable de Français favorables au secteur privé, respectivement 44% et 41%.

L'importance accordée à l'action sociale lors du scrutin municipal 2026

À un an des élections municipales, le baromètre Ifop pour l'UNCCAS a interrogé les Français sur l'importance de l'action sociale dans leur choix électoral à venir. Cette question prend d'autant plus de sens que 29 % des Français considèrent la commune

comme l'acteur institutionnel le plus légitime pour mener une action efficace en cas de crise, derrière l'État (35%), mais bien devant la région (15%).

Il est intéressant de noter que la perception du rôle des régions reste relativement stable à l'échelle nationale : en moyenne, 15% des électeurs les jugent les plus légitimes pour mener l'action sociale en période de crise. Toutefois, des disparités régionales émergent. Si cette proportion est similaire dans la plupart des territoires, elle atteint 24% en Auvergne-Rhône-Alpes, alors qu'elle chute à seulement 8% en Bourgogne-Franche-Comté, suggérant une perception plus contrastée du rôle des régions selon les spécificités locales.

L'analyse des résultats révèle que, bien que le maintien des services publics de qualité (qui se positionne en tête) étant indiqué comme un facteur déterminant par 63% des répondants, l'ambition et l'envergure du projet de solidarité semblent constituer un enjeu fondamental pour un tiers de l'électorat, avec 32% des électeurs le jugeant déterminant dans leur choix de vote. Cette priorité accordée à la solidarité reflète un attachement profond d'une partie des électeurs à des politiques locales ambitieuses, axées sur le soutien aux plus vulnérables et la cohésion sociale.

Il est intéressant de noter que cette tendance se trouve encore plus marquée parmi les sympathisants des partis de gauche. Ainsi, 55% des sympathisants de La France Insoumise, 44% de ceux des Écologistes et 36% de ceux du Parti Socialiste considèrent l'ambition et l'envergure du projet de solidarité comme déterminantes. En revanche, ce critère semble moins pertinent pour les sympathisants de la "droite traditionnelle", avec seulement 19% des sympathisants des Républicains le jugeant déterminant.

FOCUS SPÉCIFIQUE RÉGIONAL

Des disparités régionales marquées dans la perception de l'action sociale

L'enquête met en lumière des différences notables entre les régions quant aux objectifs et aux priorités attribués à l'action sociale. Si, au niveau national, une majorité des Français considère que celle-ci doit avant tout accompagner les plus fragiles en période de crise (62%), cette perception varie fortement selon les territoires. Ainsi, les habitants des Hauts-de-France se montrent particulièrement attachés à cette mission (74%), tandis que cette vision est nettement moins partagée dans le Grand Est (49%) et les Pays de la Loire (50%).

Dans certaines régions, l'action sociale est davantage perçue comme un levier de soutien aux associations et aux initiatives locales. C'est notamment le cas du Grand Est (33%) et des Pays de la Loire (26%), où cet axe est bien plus valorisé que la moyenne nationale (19%).

Par ailleurs, la perception de l'ampleur de l'action sociale évolue aussi selon les territoires. La Normandie est ainsi la région où la hausse du nombre de bénéficiaires au cours des dix dernières années est la plus fortement ressentie (83%), un chiffre

largement supérieur à ceux observés en Île-de-France (63%) et dans le reste de la province (70%).

Des disparités régionales sur le financement de l'action sociale

Les écarts se creusent également sur les questions de financement. Alors qu'au niveau national, 65% des Français se disent favorables à l'abandon de certains avantages fiscaux et exonérations pour les entreprises afin de financer davantage d'actions sociales, cette adhésion varie considérablement selon les territoires. La Bourgogne-Franche-Comté se distingue par un soutien très marqué à cette idée (84%), tandis que la Normandie et les Hauts-de-France sont les régions les plus réticentes (57% chacune).

Des divergences sur les publics prioritaires de l'action sociale

La perception des publics devant être prioritaires pour l'action sociale révèle également d'importantes disparités territoriales. Si, au niveau national, 39 % des Français estiment que celle-ci doit avant tout s'adresser aux personnes vulnérables, cette proportion tombe à 25 % dans le Centre-Val de Loire, où la priorité est davantage accordée aux personnes en situation de handicap (34% contre 20 % au niveau national).

Concernant les étudiants, la Bretagne se démarque en étant la région où ils sont le plus considérés comme un public prioritaire (25% contre 12% au niveau national), tandis que la Normandie affiche la plus faible adhésion à cette idée (5%).

L'attachement au service public, une réalité quelque contrastée selon les régions

Si le service public reste largement privilégié par rapport au secteur privé pour la mise en œuvre de l'action sociale, des écarts régionaux significatifs apparaissent. Dans le domaine de la santé, par exemple, l'adhésion au service public atteint un pic en Bourgogne-Franche-Comté (95 %), tandis qu'elle est plus faible dans les Hauts-de-France (71 %). De manière générale, l'Île-de-France se distingue par un niveau de prédilection du secteur public supérieur à la moyenne nationale dans tous les secteurs.